



## *Les Brèves du conseil municipal du 22 Septembre 2016*

**Le conseil municipal, réuni en date du 22 Septembre 2016, a délibéré.  
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.**

**1) Syndicat des eaux de la Plaine du Rhin : rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable**

Le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est à la disposition du public en mairie. Les tarifs 2015 (abonnement et prix du m<sup>3</sup>) sont inchangés par rapport à 2014. Vous trouverez les résultats de la qualité de l'eau à Volgelsheim sur le site internet de la commune dans la rubrique document à télécharger.

**2) Communautés de communes du Pays de Brisach : rapports annuels 2015**

Les rapports 2015 du service public d'assainissement et d'élimination des déchets de la Comcom sont tenus à la disposition du public en mairie.

**3) Rue de la Gare (RD1 III) incorporation en agglomération d'une partie de la rue**

Le problème de manque de visibilité au débouché de la rue de la Paix sur la rue de la Gare ainsi que la vitesse relevée sur cette partie de la rue révèlent la dangerosité des lieux. La rue de la Gare est en partie en agglomération (vitesse limitée à 50 km/h) et en partie hors agglomération (vitesse limitée à 70 km/h). Après avoir évoqué les avantages et les inconvénients, engendrés par un classement en agglomération de la rue, les conseillers municipaux ont voté en faveur du passage de la totalité de la rue de la Gare en agglomération pour des raisons de sécurité et d'homogénéité. Ce projet sera étudié prochainement avec les services du Département puisque la rue serait alors transférée de cette collectivité à la commune.

**4) Lotissement du Muguet : approbation de la vente du lot 2**

La vente du lot 2 approuvée lors du dernier conseil a été annulée par le demandeur. Une nouvelle vente de cet avant-dernier lot à des particuliers, pour la construction d'une maison d'habitation composée de 2 logements, a été approuvée. Il reste donc une parcelle de 7.87 ares de disponible dans ce lotissement : pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

**5) FPIC : augmentation**

Le FPIC est un dispositif qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines intercommunalités et de ses communes membres considérées comme riches pour les reverser à d'autres moins favorisées. Pour sa part, la commune de Volgelsheim doit verser en 2016 la somme de 107 699 €, soit une hausse de 46 % par rapport à 2015. Pour info, le premier versement, en 2012, était de 15 173 €.

**6) Marché de fourniture gaz naturel pour les bâtiments communaux : résultats de consultation**

L'offre retenue est celle de Total Energie Gaz pour un montant annuel prévisionnel de 30 276 € TTC avec un prix fixe et une durée de contrat de 3 ans.

**7) Rénovation école primaire Charles PERRAULT – étude thermique rénovation basse consommation : résultats de la consultation**

Cette étude consistera principalement à visiter les bâtiments, définir des solutions techniques à mettre en œuvre pour atteindre le niveau de consommation requis avec différentes solutions, estimer le coût des travaux et du retour sur investissement,...Le bureau d'études IMAÉE a été retenu pour un montant de 7 897.50 € TTC. L'étude sera subventionnée par la Région à hauteur de 80 % avec un plafond de 6 000 €.

**8) Contrat Enfance et Jeunesse 2016-2019 : autorisation de signature de la convention avec la CAF**

Le CEJ est un contrat d'objectifs et de financement passé entre la CAF, la Comcom et les communes. L'adhésion permet à la commune de recevoir de la CAF une contribution financière en contrepartie des dépenses consacrées à l'ALSH organisé les mercredis et pendant les vacances scolaires par l'association PREALIS. Les conseillers ont autorisé le maire à signer une nouvelle convention.

### **Balayage des rues jeudi 29 septembre**

Afin de permettre le passage efficace de la balayeuse, nous vous demandons de ne pas stationner votre véhicule dans la rue ce jour-là de **7 h à 12 h**. Merci de respecter cette disposition et de votre participation à l'effort collectif de propreté de notre commune.

### **Repas spectacle sur le thème de l'orient samedi 8 octobre à 11h30 à la salle des fêtes**



La Girandière organise un grand repas spectacle sur le thème de l'orient le samedi 08 octobre 2016 à partir de 11 h 30 à la salle des fêtes.

Déclinaison des milles et une nuits avec la troupe de danseuses orientales Tessa N'aguena. Au menu, les saveurs épicées de l'orient avec un apéritif, un couscous royal, pâtisseries orientales et thé à la menthe. Tarif : 20 € par personne.

Informations et réservations possibles jusqu'au 03 octobre à la Girandière, 5 rue des Appelés 68600 Volgelsheim / 03 89 21 06 26.

### **Exposition-vente PASSION CREATION le 23 octobre 2016 à la salle des fêtes**

4<sup>ème</sup> édition de l'exposition du savoir-faire local autour de l'art, dénommée auparavant L'Art et Vin nouveau.

L'évènement accueille des artistes amateurs de Volgelsheim et alentours. Différentes spécialités seront présentées : peinture, couture, crochet patchwork, broderie, sculpture d'objets, des bijoux en verre, carterie, doudous,...

Venez nombreux découvrir ces différents talents !

Entrée gratuite - restauration sur place

### **Impots.gouv.fr le site qui rend service**

Si vous avez besoin :

- de **consulter votre avis d'imposition** ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ;
- de **corriger votre déclaration**, si vous constatez un oubli ou une erreur ;
- de **payer en ligne vos impôts** (pour 2016 c'est obligatoire à partir de 10 000 €);
- de répondre aux organismes qui vous demandent de **justifier vos revenus** (possibilité d'imprimer son avis d'imposition ou avis de situation ou de le télécharger pour l'envoyer par mail) ;
- d'effectuer des **démarches fiscales** courantes (changement d'adresse par exemple) ;
- de déposer une **réclamation**,
- de **poser une question** (avec une messagerie sécurisée qui garde l'historique des échanges)

Toutes ces démarches peuvent être réalisées de façon simple, rapide et sécurisée, **sans se déplacer sur le site : <http://www.impots.gouv.fr>** par internet ou par smartphone.



### **Elections 2017 (présidentielles et législatives)**

**Les électeurs de Volgelsheim revenus de l'étranger** sont invités à bien s'assurer de leur radiation des listes consulaires, faute de quoi ils ne pourront pas voter à Volgelsheim lors des prochaines élections en 2017. Des formulaires de radiation de la liste consulaire sont disponibles à l'accueil de la mairie. Les électeurs toujours établis à l'étranger voteront lors des élections dans leur centre de vote. Ils ne pourront donc pas voter à Volgelsheim, ni personnellement ni par procuration.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont actuellement reçues à la mairie de Volgelsheim et ce, jusqu'au 31 décembre 2016.

**Les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur la liste électorale ou les nouveaux arrivants dans la commune** sont invités à déposer leur demande aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Il est rappelé que la **déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale**, il faut en faire expressément la demande.

**elections  
2017**

